

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2020/190 Paraphe : <i>BS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2020/75</i>	

Nombres de membres :
En exercice : 122
Présents : 75
Votants : 85
POUR : 84 (98.82%)
CONTRE : 00
ABSTENTION : 01 (1.18%)

Le vingt-deux octobre deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de Benoît SINGLIT, Président

Date de la convocation : 15/10/2020

M. Roland DESTENAY est élu secrétaire de séance.

Avant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Daniele, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BOILEAU Odile, CORNEVIN Barbara, FOURCART Marie-Hélène, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBINET Fabienne, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LELOUP Nathalie, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine, VERREAUX Muriel et MM AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean-Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAIES Benoit, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean-François, LE BON Christophe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérard, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NICOLITCH Cédric, NOCTON Thierry, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIERSON Florent, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RATAUX Frédéric, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, TERRIER Damien, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VILLERETTE Nicolas.

Représentés : Mme DION Valentine donne pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme HUSSON POISSON a donné pouvoir de vote à M. POU CET Eric, Mme LESEUR Patricia a donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme PAYEN Françoise a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal donne pouvoir de vote à M. MACHINET Jean-Baptiste, M. COURVOISIER donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, M. DEGUY Bernard a donné pouvoir de vote à M. DESTENAY Roland, M. LESOILLE Patrick donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Daniel.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET GENERAL

Vu la délibération n°2020/13 du 24/02/2020 adoptant le budget général 2020 ;

Considérant la nécessité de passer les écritures d'admissions en non-valeur

Vu l'avis favorable remis par la commission des Finances du 08/10/2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte la décision modificative n°3 du budget général suivante :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 65, 6541, créances admises en non-valeur : + 203,24 €

Chapitre 65, 6542, Créances éteintes : -203,24 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,
Benoît SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le

29 OCT. 2020